

Direction du Patrimoine Recu 15 NOV. 2017 N° Post Office :

Le Directeur Départemental
des Services d'Incendie et de Secours
Chef du Corps Départemental de Sapeurs-Pompiers

à

Conseil Départemental des Côtes d'Armor
Monsieur le Président
9 place du Général de Gaulle
CS 42371
22023 SAINT-BRIEUC Cedex 1
(Service DIRPAT)

C. D. : D2017003268

N° de dossier : E-081-00113

Affaire suivie par : Commandant Pascal BEAUCHESNE
PB/AC

Groupement Prévention

Tel : 02-96-75-10-06

Fax : 02-96-75-63-70

OBJET : Examen de l'intérêt de l'opération et mise en compatibilité du PLU d'Hillion.

REFER. : Votre courrier du 2 novembre 2017

P.J. : Un dossier en retour

J'ai l'honneur de vous faire retour, sous ce pli, le dossier concernant le projet mentionné en objet.

En effet, lors de la réunion du 23 novembre 2017, les sujets abordés ne relèvent pas de notre compétence.

Pour le Préfet et par délégation,
Le Chef du Groupement Prévention,


Commandant Pascal BEAUCHESNE